

Aucelun dè Mar

>> numéro 3

Lettre annuelle des programmes LIFE Nature oiseaux marins des îles d'Hyères et de Marseille

Novembre 2006

© Marina Monti



Cormoran huppé de Méditerranée

>> Edito

Les îles concentrent, sur des territoires réduits, une grande partie de la richesse de la biodiversité du littoral autant terrestre que marine.

Les archipels d'Hyères et de Marseille regroupent les seules îles du littoral méditerranéen de France continentale qui abritent des colonies de reproduction de puffins et d'océanites. Ces oiseaux de haute mer constituent un lien entre le littoral et les vastes étendues marines, mais aussi entre toutes les îles de Méditerranée qui leur offrent des conditions de quiétude favorables à leur reproduction.

À une époque où l'érosion de la biodiversité et les effets du réchauffement climatique font la une des médias, les populations d'oiseaux marins pélagiques ne sont plus seulement des albatros mystérieux qui évoquent le voyage et le large, mais deviennent des indicateurs biologiques très précieux : la santé de leurs populations peut nous révéler des déséquilibres écologiques du milieu marin.

Edito <<

1

Deux histoires différentes, <<
un même objectif

2/3

Sur les îles d'Hyères <<

4/5

Sur les îles de Marseille <<

6/7

Ailleurs en Méditerranée <<

8

Pour le Conservatoire du littoral, la protection des îles de l'ensemble du territoire national est une priorité d'intervention et les nombreuses îles, qui constituent aujourd'hui le grand archipel du Conservatoire du littoral, ont permis d'expérimenter des méthodes de gestion spécifiques aux milieux naturels insulaires. Les deux programmes LIFE Nature de conservation des populations d'oiseaux marins des îles d'Hyères et Marseille apportent un renfort essentiel à la gestion de ces sites et ont déjà permis d'obtenir des résultats positifs qui montrent l'efficacité des actions réalisées.

Il est de notre devoir de partager, avec nos voisins méditerranéens, le savoir-faire acquis sur ces sites, afin de permettre aux générations futures de pouvoir, elles aussi, rêver de voyages en observant leurs vols planant au ras des vagues, depuis les rivages du sud de l'Europe ou d'Afrique du Nord.

Que tous ceux, où qu'ils soient, qui partagent ce beau projet soient encouragés.

Emmanuel Lopez
Directeur du Conservatoire du littoral

www.puffin-hyeres.org
www.oiseaux-marins.org



>> Téléchargez les deux premiers numéros d'Aucelun dè Mar sur les sites web des programmes : www.oiseaux-marins.org et www.puffin-hyeres.org

>> Deux histoires différentes pour un même objectif de conservation

Les îles d'Hyères et de Marseille abritent des colonies d'oiseaux marins pélagiques d'intérêt communautaire et sont reconnues, au niveau européen, pour le rôle de première importance qu'elles jouent dans la conservation de ces espèces à l'échelle de la Méditerranée.

Plus généralement, ces archipels présentent un patrimoine naturel terrestre et marin d'une grande valeur patrimoniale qui leur vaut d'être intégrés au réseau européen d'espaces protégés : Natura 2000.

La mise en place de statuts de protection et de structures de gestion résulte d'histoires et de démarches sensiblement différentes : 40 ans se sont écoulés entre la création du Parc national de Port-Cros et le classement en Réserve naturelle nationale de l'archipel de Riou.

La protection des archipels marseillais

Les avancées importantes des actions de conservation développées ces dernières années sur les archipels marseillais de Riou et du Frioul sont une illustration de l'efficacité d'un travail mené en collaboration entre le CEEP et les différents partenaires qui soutiennent la gestion des îles : Conservatoire du littoral, Ville de Marseille, Commission européenne, État, Conseil régional PACA, Conseil général des Bouches-du-Rhône et Agence de l'Eau.

Ce partenariat a permis de construire un projet important de conservation, et de faire évoluer l'image d'un espace naturel autrefois méconnu et menacé par l'urbanisation et la surfréquentation, vers un site naturel protégé aujourd'hui reconnu d'importance nationale et internationale pour les paysages, la flore et la faune qu'il abrite.

Changement de propriétaire

Achetées par l'État il y a plusieurs siècles en raison de leur valeur stratégique, les îles de Marseille sont restées dans le giron de la Marine nationale jusqu'à très récemment.

C'est seulement à partir de 1970 que l'archipel du Frioul est cédé à la ville de Marseille. À l'époque, il était question d'en faire un nouveau quartier comptant plusieurs milliers d'habitants ; mais seul le tiers du projet initial sera réalisé.

Pour Riou, il faut attendre 1992 pour que l'archipel, avec l'aide de la Ville de Marseille, soit acheté dans son intégralité par le Conservatoire du littoral, qui confie, dès 1993, la gestion du site au Conservatoire-Études des écosystèmes de Provence (CEEP). Ce nouveau statut a permis de garantir une protection pérenne du site face aux menaces d'urbanisation, mais il restait à mettre en place un statut juridique et une régle-

© Lorraine Anselme CEEP



L'archipel de Riou

mentation adaptée aux problématiques de conservation du patrimoine naturel.

De la reconnaissance au statut de protection

L'aboutissement du travail de gestion engagé sur Riou s'est concrétisé en 2003 par le classement en Réserve naturelle nationale de l'archipel.

Au fil des années et des comités de gestion, outre les suivis scientifiques et les missions de surveillance, les actions de communication ont permis de faire évoluer la perception des îles par le public marseillais vers une plus grande reconnaissance de leur patrimoine naturel.

À partir du travail réalisé sur Riou, un rapprochement avec la Ville de Marseille a permis de développer sur le Frioul un projet de conservation et de valorisation du patrimoine naturel : en 2001 le CEEP est

chargé de la gestion de l'espace naturel, en 2002 la Ville de Marseille crée le Parc maritime des Îles du Frioul dont l'objectif est de concilier activités humaines et protection du patrimoine naturel par l'organisation de la fréquentation, l'information et la sensibilisation des usagers.

Des outils de conservation

Durant la même période, les archipels marseillais sont intégrés au réseau européen Natura 2000 au titre des deux directives, "Oiseaux" et "Habitats" et la réalisation des Documents d'objectifs est en cours de finalisation.

L'intégration des archipels au réseau Natura 2000, a rendu le site éligible au développement d'un programme LIFE Nature, outil financier de la politique environnementale de la Commission européenne.

En 2003, le programme LIFE "Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille" a donc pu être proposé à l'Europe, et sa mise en œuvre permet de renforcer les dispositifs de gestion sur les îles de Marseille.

Aujourd'hui, la construction de la protection des îles se poursuit à la fois sur terre avec l'engagement de négociations entre le Conservatoire du littoral et la Ville de Marseille visant la rétrocession de l'espace naturel de l'archipel du Frioul ; mais aussi en mer, au travers de la dynamique de concertation initiée pour l'élaboration des documents d'objectifs Natura 2000. ■

L'archipel du Frioul

© Lorraine Anselme CEEP



Cormorans huppés de Méditerranée



Îles d'Hyères, îles d'Or, un archipel à protéger

La création du Parc national de Port-Cros est le fruit de rencontres entre des hommes qui voulaient protéger l'île pour ses valeurs esthétiques et patrimoniales.

Le legs d'un tiers de l'île à l'État et la loi du 22 juillet 1960 permettant la création des parcs nationaux sont à l'origine de la création du parc le 14 décembre 1963. Le premier Parc national marin d'Europe, conforte sa gestion en 1999 avec l'achat de terrains par le Conservatoire du littoral, l'affectation en cours d'espaces militaires complètera le territoire.

Un laboratoire pour Natura 2000

Le Parc national de Port-Cros a fait parti des 37 sites pilotes Natura 2000, d'où la rédaction en 1998 d'un docu-

ment d'objectifs et d'application applicable jusqu'en 2001.

Un nouveau DOCOB

En 2002 le Conservatoire du littoral acquiert les zones salines littorales de Hyères (900 ha terrestres, classement en ZPS le 27/08/2003) ainsi qu'une partie du territoire terrestre et marin (jusqu'à l'isobathe -50 m) de l'île du Levant. La ZPS "Îles d'Hyères" est désignée (JO du 17/11/2002) intégrant les îles du Levant et de Porquerolles.

Sollicité par l'État, Le Parc national assure dès lors le rôle d'opérateur Natura 2000 sur l'ensemble de ces sites. Une phase d'inventaires et d'études complémentaires débute pour une actualisation du DOCOB. Le degré d'implication du Parc et de ses partenaires (Conservatoire du littoral, Toulon

L'île de Bagaud classée en réserve intégrale

Provence Méditerranée, Ville d'Hyères, Centre d'Essais de Lancement de Missiles, Syndicat des co-proprétaires) diffère selon les territoires.

Calanque des pierres de fer, île du Levant



L'outil LIFE

Projet moteur pour la désignation de la ZPS "Îles d'Hyères", étroitement lié au réseau Natura 2000, le LIFE a participé de façon conséquente à l'acquisition d'informations pour une gestion intégrée des populations de procellariidés sur les îles et leur intégration au DOCOB.

Demain

Après une phase de concertations la validation définitive du DOCOB interviendra début 2007. Les enjeux de conservation terrestres et maritimes sur l'île du Levant apparaissent considérables, les utilisateurs de cet espace auront un rôle primordial pour le maintien de la biodiversité de cette île. ■





>> Sur les îles d'Hyères

L'île du Levant se dévoile

Depuis le début du programme LIFE, l'équipe de terrain s'est approchée petit à petit des côtes de l'île du Levant la plus orientale de l'archipel hyérois. Ce territoire est majoritairement occupé par le Centre d'Essai de Lancement de Missiles (CELM) de la Direction générale pour l'Armement, le Syndicat des Copropriétaires occupant les 10 % restant. Ce statut foncier particulier a limité les impacts de la fréquentation humaine conférant à l'île un aspect sauvage. Ainsi après deux années à naviguer à proximité du trait de côte afin de situer les colonies de puffins et de mieux comprendre le patron de présence du Cormoran huppé de Méditerranée (ou de Desmaret), le CELM nous a autorisé à poser pied-à-terre.

Sur l'île du Levant, parmi les 28 sites de reproduction des procellariidés estimés depuis la mer 18 ont été prospectés à terre

© Emile Barthelemy IPO



Puffin yelkouan

Un site capital pour les puffins...

Au cours du printemps 2006, de nombreux travaux ont pu débuter. La plus grande part du travail a consisté à cartographier à terre chaque pan de falaise, c'est-à-dire chaque colonie où des puffins avaient été entendus depuis la mer les années précédentes. Le but est de détecter sur les falaises, les indices de présence (plumes, fientes, odeurs, coquilles d'œuf, traces de pas) à l'entrée des terriers ou d'y apercevoir les oiseaux s'y reproduisant. Ce recensement nous permet de comptabiliser le nombre de couples reproducteurs pour chaque espèce sur l'île. Ainsi, 35 Puffins yelkouans ont pu être observés dans leurs terriers sur moins d'un tiers des sites prospectés. Les données très fragmentaires que nous possédions jusqu'à présent et les cartographies dressées au cours des deux premières années du programme laissent penser que cette île est primordiale pour la conservation du Puffin yelkouan. Ces premiers résultats nous permettent de considérer, après extrapolation, qu'il existe sans doute pas loin de 200 couples. L'île du Levant représente donc probablement le principal site français pour la reproduction de cette espèce.

...et le Cormoran huppé de Méditerranée

Au cours du mois d'avril, nous avons réalisé un contrôle des sites de reproduction potentiels du Cormoran huppé

de Méditerranée qui avaient été repérés l'année précédente. Le 14 avril 2006, au cours d'une de ces tournées, deux oiseaux en plumage nuptial ont été observés. Une recherche approfondie a permis de découvrir l'emplacement d'un nid en cours de construction. Dès lors un suivi de la reproduction a été mis en place. Le 22 avril, deux œufs reposent au fond du nid tandis que le 15 mai, trois œufs sont notés. La visite suivante est réalisée le 31 mai. Trois poussins sont nés, mais l'un d'eux est particulièrement chétif. Une semaine plus tard, ce poussin a disparu. Le 22 juin, l'élevage par les adultes des deux poussins se poursuit. Les jeunes sont maintenant âgés de 4 à 5 semaines.

Le nid étant assez facilement accessible il a été décidé de les équiper d'une bague métal du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. La pose de cette bague permettra de vérifier notamment si ces oiseaux sont fidèles à leur site de naissance. Un programme de baguage par marquage coloré est à l'étude pour les prochaines saisons de reproduction, ce qui permettra d'individualiser chaque oiseau à distance.



Poussin de Cormoran huppé de Méditerranée

Ces résultats démontrent l'intérêt que représente l'île du Levant du point de vue de la conservation de ces espèces menacées. L'île du Levant constituera pour l'année 2007 l'un des objectifs principaux du programme afin d'y augmenter notre niveau de connaissance sur les oiseaux marins. ■



© IPO PNCA

© Anne-Françoise IPO PNCA



**Tempête à Port-Cros...
et si l'océanite
nichait sur les îles d'Hyères ?**

Un des objectifs du programme LIFE est de confirmer le statut de l'Océanite tempête de Méditerranée (*Hydrobates pelagicus melitensis*) sur les îles d'Hyères. Pour atteindre ce but, les prospections ont débutés en juillet 2004 autour de l'île de Port-Cros mettant ainsi un terme à plus de trente années d'inconnu. Peu documenté le suivi du plus discret de nos oiseaux marins nécessite, une pression d'observation au plus près du trait de côte au cours des nuits sans lune de mai à août (Zotier & Vidal 1998). À l'aide d'un dispositif de repasse, les observateurs cherchent à apercevoir la trajectoire éphémère d'une silhouette se déplaçant à la manière d'une chauve-souris autour de leur embarcation. Cette apparition fugace ne s'est produite qu'aux abords de l'îlot de la Gabinière et de la pointe sud de Port-Cros ; alors que les deux tiers du littoral port-crosien ont été prospectés au moins une fois. Sur les trois contacts ainsi obtenus, deux concernent le même site sur deux années consécutives. Malgré l'installation d'un système de repasse automatisé et de six nichoirs artificiels nous n'avons enregistré aucun contact cette année dans cette même zone. De même, les prospections terrestres menées de jour n'ont rien révélé même si ces sites sont favorables du fait de l'absence de prédateurs introduits et l'existence de sites de nidification. Il est à noter que des enregistrements d'océanite en vol ont été réalisés lors d'études acoustiques réalisées sur d'autres sites confirmant la présence de l'espèce.

Avec ces informations seul le statut de nicheur probable peut être attribué à cette espèce. Les prospections à venir permettront peut-être de confirmer la reproduction à Port-Cros de celui que les marins surnommaient le satanite, tant ce minuscule oiseau rencontré si loin des côtes et faisant preuve d'une aisance insolente au plus fort des tempêtes, leur paraissait suspect. ■



UN LIVRE
POUR VIVRE UNE SAISON
AVEC LE PUFFIN CENDRÉ
Aquarelles de Denis Clavreul,
textes de Matthieu Lascève,
éditions Hesse, collection
des Parcs nationaux de France.

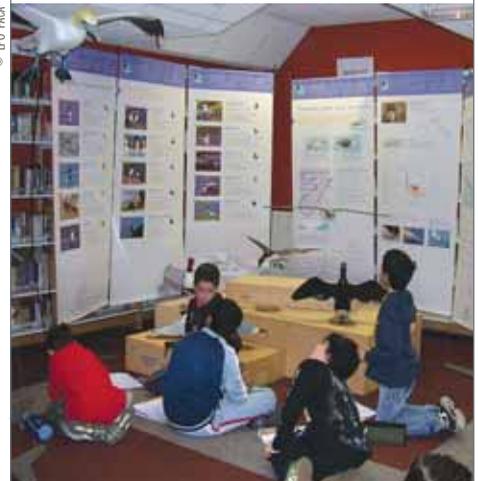
© IPO PNCA

**Une année sous le thème
de l'éducation à l'environnement**

C'est au travers des manifestations dédiées à l'environnement que l'exposition "Oiseaux marins de Méditerranée" sensibilise le plus le grand public et principalement les scolaires. Quelques chiffres clefs depuis 2004 : 72 000 visiteurs, 4 000 personnes ayant bénéficié d'une animation dont 2 300 enfants (95 classes).

Océanites tempêtes en pêche

Tout dernièrement, pour la 15^{ème} édition de la Fête de la Science, l'IMEP/CNRS a ouvert les portes de son laboratoire. Au cours de ces journées, une centaine d'enfants de primaire et de collège ont été sensibilisés à ce programme de recherche et de conservation dédié aux puffins. Ils ont découvert la vie de ces oiseaux marins au travers de l'exposition, des explications d'Eric Vidal et d'un film documentaire intitulé "Des Parcs et des Hommes : Port-Cros". Ce reportage réalisé par Gédéon pour Ushuaia TV a reçu le prix de la ville de Toulon lors de la 38^{ème} édition du Festival International du Film maritime, d'Exploration et d'Environnement où 6 400 scolaires ont pu voir l'exposition.



Sensibilisation des élèves
à l'environnement au collège
Capron à Cannes

Pour l'année scolaire 2006-2007, l'exposition, accompagnée d'animations, est proposée gratuitement aux établissements de la région. Plus d'une dizaine de collèges du Var et des Alpes-Maritimes nous ont déjà répondu soit 40 classes de 6^{ème} et 3^{ème} pour un total de 60 heures d'interventions.

En plus de l'éducation des scolaires, les professeurs de SVT et les documentalistes bénéficieront d'une formation à diffuser ensuite à leurs élèves. Ils pourront s'appuyer sur le kit pédagogique "Oiseaux Marins" composé de l'exposition, d'un cahier pédagogique et du livre sur les puffins. ■



© Jean-Yves Barnagaud



>> Sur les îles de Marseille

17 nichoirs artificiels occupés par des Puffins cendrés en 2006

Depuis 2004, 142 nichoirs artificiels à Puffin cendré ont été installés sur les archipels de Riou et du Frioul. Comme expliqué dans le second numéro d'Aucelun de Mar, cette opération a pour but d'augmenter les capacités d'accueil des sites ou de proposer des nids de substitution en cas de destruction des terriers par les lapins.

Dès la première année de mise en place des nichoirs, 4 couples reproducteurs y ont élu domicile, et depuis le nombre de sites artificiels occupés est en constante augmentation.

Ainsi, en 2005, 7 couples de Puffin cendré étaient installés en nichoir artificiel, donnant chacun un poussin à l'envol.

Au cours de l'année 2006, ce sont 17 nichoirs au total qui ont été occupés et 12 poussins ont pris leur envol vers le large !

Le remplacement de terriers naturels de puffins détruits par les lapins par des nichoirs artificiels a été efficace pour maintenir plusieurs couples sur les sites de reproduction.

À titre d'exemple :

> sur le Frioul, durant l'hiver 2003-2004, un terrier naturel détruit par les lapins est remplacé par un nichoir artificiel au printemps suivant ; il a été occupé dès l'année 2005 par un mâle. Cette individu bague poussin en 1996

Après trois saisons de reproduction, près de 12 % des nichoirs installés sont occupés contre 5 % en 2005 révélant ainsi l'efficacité de cette opération au regard de la très faible dynamique démographique des puffins



Poussin de Puffin cendré né dans un terrier artificiel en 2005

dans l'ancien terrier naturel est donc revenu nicher sur son lieu de naissance.

> sur Riou, le remplacement, début 2006, d'un terrier naturel effondré fin 2005 a permis le maintien du couple installé, qui s'est reproduit au cours de la saison 2006. ■

Le baguage des Puffins cendrés

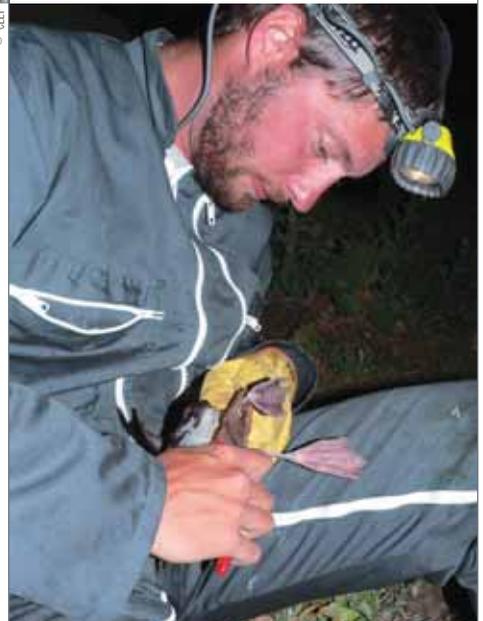
Le baguage des Puffins cendrés se déroule de nuit, lorsque la lune est noire, et durant la période de prospection et d'accouplement des oiseaux puis pendant l'élevage des jeunes. Les puffins sont capturés au sein des colonies, soit directement dans leur terrier, soit après avoir été attirés à l'extérieur à l'aide d'un système de diffusion de chants.

Une bague métallique, porteuse d'un numéro unique et référencée par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO, Muséum d'Histoire naturelle de Paris) est posée, par une personne habilitée, sur la patte de chaque oiseau capturé. Enfin, des mesures "biométriques" sont réalisées sur les puffins (masse corporelle et mensurations du bec) pour déterminer leur état de santé et leur sexe. Les données de baguage recueillies sont annuellement transmises au CRBPO et intégrées à une base de données afin d'optimiser leur analyse.

Le baguage des puffins permet d'identifier chaque oiseau et, à long terme, de

suivre les individus et l'évolution démographique des populations : estimation de la longévité, évaluation du taux de recrutement et détermination des échanges éventuels entre les différentes colonies de reproduction. Cette méthode permet également, d'estimer si les mesures de gestion (pose de nichoirs, dératisation...) ont un effet positif sur la dynamique des colonies.

Dans le cadre du Programme LIFE, 420 puffins ont été bagués sur les archipels marseillais et 226 contrôlés ; soit un total de 646 oiseaux suivis depuis 2004. ■



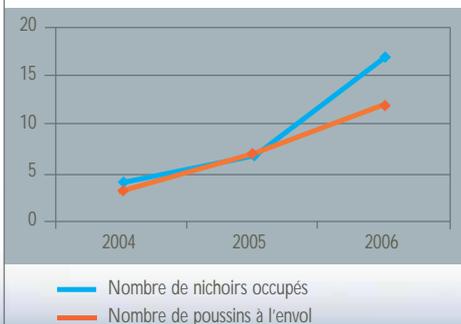
Baguage d'un Puffin cendré

LONGÉVITÉ ET FIDÉLITÉ À TOUTE ÉPREUVE !

Un Puffin cendré bague poussin en 1981 (numéro de bague DA167681) a été régulièrement contrôlé sur sa colonie de naissance entre 1992 et 2006.

Aujourd'hui âgé de 25 ans, il est toujours fidèle à son terrier de reproduction.

D'après certains auteurs, les puffins pourraient vivre bien au-delà de 30 ans...





Dératisation de l'île Plane

La croissance démographique de la population de Rat noir (*Rattus rattus*) de l'île Plane (15 ha) au cours des dernières décennies est à l'origine de la disparition de la seule colonie connue d'Océanite tempête, et de la chute des effectifs de Puffin cendré.

L'éradication du Rat noir, prédateur introduit sur les îles, s'est avéré être un préliminaire indispensable à la restauration écologique de l'île Plane et à sa recolonisation par les oiseaux marins.

Cette opération a été réalisée durant l'été 2005 ; la période estivale est en effet la plus propice au piégeage des rats pour lesquels les ressources alimentaires font défaut du fait de la sécheresse et qui sont d'autant plus attirés par les appâts.

Conformément à un protocole élaboré par l'INRA de Rennes, et déjà expérimenté avec succès sur d'autres sites insulaires, la campagne d'éradication s'est déroulée en deux temps :

> Une phase mécanique, au cours de laquelle 185 pièges trappes ont été disposés uniformément sur l'ensemble de l'île (cf. carte), contrôlés et appâtés quotidiennement durant deux mois. Ce dispositif a permis la capture de 786 rats (soit une densité moyenne de 53 rats/ha) ;

> Une phase d'appâtage chimique, destinée à éliminer les derniers rats présents sur l'île.

L'étude génétique de l'ensemble des rats capturés devra permettre de mieux comprendre les mécanismes d'une éventuelle recolonisation (survivants ou individus d'îles voisines ?).

À la fin de l'opération, 50 dispositifs d'appâtage permanent uniquement accessibles aux rats ont été installés sur l'île afin de prévenir toute recolonisation. Ces boîtes ont été contrôlées tout les deux mois et aucun indice de présence de rat n'a été relevé.

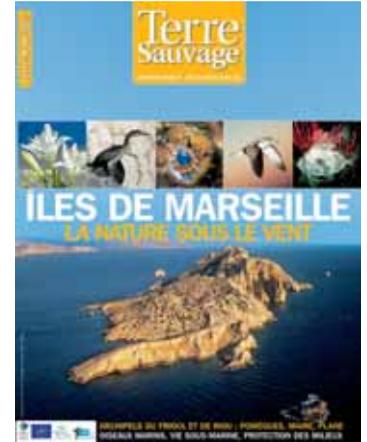
En août 2006, une campagne complémentaire de piégeage mécanique a été menée et a confirmé l'absence de recolonisation et le succès de l'opération. ■

La communication au service des oiseaux marins

Parce que la conservation des espèces d'oiseaux marins nécessite aussi la reconnaissance par le public et les acteurs locaux de leur valeur patrimoniale, le programme LIFE prévoit le développement de supports d'information et de sensibilisation :

> des diaporamas adaptés aux différents publics sont régulièrement présentés auprès des scolaires, lors de manifestations, colloques ou conférences ;

Localisation des postes d'appâtage et des boîtes à appâts installés sur l'île Plane



DES ÎLES HORS SÉRIE !

Un numéro spécial de la collection Territoires Remarquables dédié aux îles de Marseille est actuellement disponible en kiosque, en supplément gratuit du n°222 du magazine Terre Sauvage : 52 pages en couleurs pour partir à la découverte des trésors naturels des archipels sous le vent !

> un site web <http://www.oiseaux-marins.org> présente les oiseaux marins des îles de Marseille, leurs problématiques de conservation, ainsi que les résultats des actions menées dans le cadre du programme LIFE (les numéros d'Aucelun de mar sont téléchargeables dans la rubrique "Publication") ;

> une plaquette de présentation des oiseaux marins sera prochainement diffusée auprès des usagers de la mer et des îles ;

Cette large palette d'outils de communication sera bientôt complétée par une exposition sur le patrimoine naturel des îles de Marseille ; 4 jeux seront réalisés : un sera présenté dans une des salles du Château d'If, un sera installé au Centre Léo Lagrange (village du Frioul), un sera destiné aux établissements scolaires et le dernier sera utilisé lors de manifestations, séminaires, etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire ou pour vous procurer des documents ! ■

>> Ailleurs en Méditerranée

Malte : terre d'oiseaux marins

John J. Borg

Seabird Research Coordinator Birdlife Malta

Trois espèces de procellariidés se reproduisent dans les îles maltaises : le Puffin cendré, le Puffin yelkouan et l'Océanite tempête de Méditerranée. Le Puffin cendré est mieux représenté que le Puffin yelkouan (environ 1 500 couples) mais les deux espèces sont notées nicheuses sur les îles principales. On dénombre entre 5 000 et 8 000 couples d'Océanites tempêtes principalement sur la petite île de Filfla, mais une petite colonie d'environ 25 couples a été découverte en 1994 dans une étroite crevasse située dans une grotte de l'île de Gozo.

Les oiseaux marins sont suivis et bagués dans les îles maltaises depuis 1968 mais les premières études systématiques ont été lancées en 1983. Ces études se concentraient principalement sur l'écologie et la biologie du Puffin cendré. Ces dernières années, une attention particulière a été portée sur les autres espèces de procellariidés ainsi que sur l'impact des activités humaines.

En 2006, un programme LIFE axé sur le Puffin yelkouan, a débuté dans la ZPS de Rđum tal-Madonna. Principale colonie pour cette espèce (500 couples) on y dénombre aussi quelques couples de Puffin cendré. Les dérangements humains, les rats et la pêche à la palangre sont les principales menaces qui seront au cœur du programme LIFE. De plus, l'utilisation de

balises satellites et de *data-loggers* permettront d'identifier la répartition en mer des oiseaux avec comme objectif la désignation de ZICO marines.

Sur l'archipel maltais onze ZICO existent, parmi celles-ci dix sont importantes pour les oiseaux marins. Par ailleurs les falaises de Ta'Cenc sur l'île de Gozo, qui abriteraient 1 000 couples de Puffins cendrés mais aussi des Puffins yelkouan et des Océanites tempêtes, viennent tout juste d'être désignées en ZPS. La protection des sites continue. ■

© John J. Borg



Falaises de Ta'Cenc, île de Gozo, Malte

Pour une initiative en faveur des petites îles de Méditerranée

Fabrice Bernard

Chargé de coopération

au Conservatoire du littoral

Sur les 600 îles et îlots de Méditerranée occidentale, seulement 35 archipels sont "officiellement" dotés de gestionnaires. La protection de ces espaces sanctuaires, qui abritent des espèces rares et menacées endémiques de Méditerranée, constitue un enjeu de conservation sur les plans biologique, mais également historique et culturel. La haute valeur patrimoniale de ces sites est cependant méconnue et on assiste souvent à une érosion de la biodiversité insulaire face au développement récent des activités humaines sur le littoral. Ces constats ont conduit le Conservatoire du littoral et le

CEEP à associer leurs expériences et savoir-faire dans une initiative internationale dont l'objectif est de promouvoir la protection des micro-espaces insulaires de Méditerranée et d'y favoriser la gestion conservatoire. En effet, la mission internationale du Conservatoire du littoral travaille depuis plus de 12 ans avec plusieurs gouvernements méditerranéens pour assister la mise en place de structures de protection du littoral. D'autre part, le CEEP intervient dans la gestion des archipels marseillais depuis 1992 et a pour mission, dans le cadre du programme LIFE, de favoriser la mise en place d'un réseau d'échanges entre les gestionnaires intervenant dans la protection des oiseaux marins.

La démarche initiée vise non seulement à favoriser les rencontres entre gestionnaires de sites insulaires des différents pays méditerranéens, mais aussi à promouvoir leur préservation par la mise en place d'interventions actives de conservation, d'études scientifiques appliquées à la gestion, et par la pratique raisonnée des différents usages dans le cadre d'une gestion intégrée des zones insulaires.

De nombreux ministères de l'environnement, organismes publics, ONG et gestionnaires ont déjà adhéré à cette démarche et des missions d'expertises, d'inventaires et de sensibilisation ont été réalisées en 2006 en Afrique du Nord et en Espagne : îles Habibas, archipel de la Galite, île Rachgoun, archipel des Columbretes. ■

>> Contactez-nous !!

■ CEEP Jennifer Dabat-Roul 04 91 25 26 12
jennifer.dabat@ceep.asso.fr

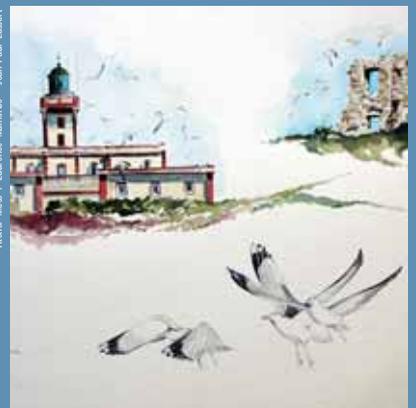
www.oiseaux-marins.org

■ LPO Matthieu Lascève 04 94 12 17 61

matthieu.lasceve@lpo.fr

www.puffin-hyeres.org

© Atelier Moss / Laurence Meherbe - Jean-Paul Lasort



Phare de Rachgoun, Algérie



Aucelun dè Mar >> numéro 3 - novembre 2006

Aucelun dè mar est édité par le CEEP - 890 chemin de Bouenhoure Haut - 13090 Aix-en-Provence - Tél.: 04 42 20 81 77 - Fax: 04 42 20 05 98 - Mail : espaces.naturels.provence@ceep.asso.fr et la LPO PACA - Rond point Beauregard - 83400 Hyères-les-Palmiers - Tél.: 04 94 12 79 52 - Fax: 04 94 35 43 28 - Mail : paca@lpo.fr

Directeurs de la publication: Jean Boutin, Benjamin Kabouche - Directeurs de la rédaction: Jennifer Dabat-Roul, Matthieu Lascève - Comité de rédaction de ce n° 3 : Lorraine Anselme, Fabrice Bernard, Nathalie Bigeard, John J. Borg, Jennifer Dabat-Roul, Sylvain Dromzée, Jean-Patrick Durand, Benjamin Kabouche, Matthieu Lascève, Jérôme Legrand, Alain Mante, Alain Moussu, Yannick Tranchant, Eric Vidal, Patrick Vandenbrouck, Patrick Vidal - Responsable du développement associatif et de l'animation: Magali Golliard (LPO PACA), Michele Tarrin (CEEP). - Secrétaires de rédaction: Jennifer Dabat-Roul (jennifer.dabat@ceep.asso.fr), Matthieu Lascève (matthieu.lasceve@lpo.fr) - Maquette : Sonia Aubel - © Photo Puffin cendré sur bandeau titre : J.M. Bompar. Aucelun dè Mar est imprimé en France en région Provence-Alpes-Côte d'Azur par Hémisud sur du papier recyclé sans chlore, sans bois, sans acide. La reproduction des textes et illustrations même partielle et quelque soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation. - ISSN : 1770-9679.

